



Le bilinguisme dialectal : un modèle d'analyse sociolinguistique de la situation poitevine. Application au Poitou.

Michelle Auzanneau

► **To cite this version:**

Michelle Auzanneau. Le bilinguisme dialectal : un modèle d'analyse sociolinguistique de la situation poitevine. Application au Poitou.. *Plurilinguismes*, 1999, p 101-131. <hal-00936474>

HAL Id: hal-00936474

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00936474>

Submitted on 26 Jan 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

M. Auzanneau, 1999, « Le bilinguisme dialectal : un modèle d'analyse sociolinguistique de la situation poitevine. Application au Poitou », In Auzanneau M. (coord) *Les situations régionales françaises et frontalières, Plurilinguismes* n° 17, p 101-131.

Le bilinguisme dialectal : un modèle d'analyse sociolinguistique de la situation poitevine. Application au Poitou.

1. Changements sociaux et changements linguistiques

Le poitevin et le français, langues gallo-romanes de la famille d'oïl, sont entrés en contact dans la région du Poitou, au sud-ouest de la France, dès le XIIIème siècle. Le Français, sous l'effet d'un ensemble de conditions favorables à la capitale le poussant à devenir langue commune, se diffusait alors dans toute la partie septentrionale de la France notamment par l'intermédiaire des villes. En Poitou, certaines zones géographiques telles que le sud du département des Deux-Sèvres, le sud-ouest de la Vienne et le sud de la région de Poitiers avaient opposé une certaine résistance au mouvement de francisation du fait de certaines de ses caractéristiques physiques ou socio-économiques. Elles avaient été francisées plus tardivement que le reste de la région. En dépit des valeurs fonctionnelles et symboliques croissantes du français, le déclin des langues régionales ne s'affirma réellement qu'au XXème siècle, il s'accéléra essentiellement dans la seconde moitié de celui-ci. La société française connaissait alors des transformations importantes depuis son entrée dans l'ère industrielle. Le monde rural subit lui aussi de profondes mutations sous l'effet de l'ouverture de ses réseaux de communication, des occasions multiples de contacts entre population d'origine diverse, de l'avènement des médias et des exodes rural et agricole. Il s'engageait sur la voie d'une évolution rapide dès le début du siècle en se départissant de ses caractéristiques traditionnelles pour se rapprocher du monde urbain. La société rurale connaissait ainsi un véritable tournant autour des années cinquante et soixante. Le secteur agricole régressa dès le début des années soixante-dix et s'accompagna d'une décroissance du niveau de vie des membres de la société rurale. L'organisation et les activités socio-économiques se modifiaient. Du fait du départ des plus jeunes vers les villes, la société rurale subissait alors un vieillissement de la population. Sa structure socio-économique se diversifiait conséquemment à l'affaiblissement du groupe des agriculteurs au profit d'autres catégories socio-professionnelles, en particulier celles des ouvriers, employés et professions intermédiaires. Les femmes actives devenaient plus nombreuses et avaient souvent quitté le foyer ou l'activité agricole pour rejoindre le secteur tertiaire. Enfin, le niveau de scolarisation augmentait de façon notable. A ces transformations s'ajoutèrent un changement du mode de consommation mais aussi du mode de vie et des mentalités. Ces modifications profondes des caractéristiques fondamentales de la société rurale la rapprochait considérablement de la société urbaine tant du point de vue de son organisation socio-économique que de celui du mode de vie et des mentalités. Elles ont abouti à l'estompement de la frontière séparant le monde urbain du monde rural et par la suite, de celle qui avait séparé jusqu'ici le bourg et la campagne (les hameaux) et qui reproduisait d'une certaine façon la première. L'ensemble de ces éléments ont contribué à accentuer le déséquilibre du marché linguistique¹ qui manifeste le rapport de domination de la langue officielle sur la langue locale. Le français bénéficiait du

¹Bourdieu définit le marché linguistique comme une situation particulière dans laquelle des produits linguistiques entrent en concurrence.

Bourdieu P., 1982, *Ce que parler veut dire*, Fayard.

support des institutions et était devenue le véhicule des valeurs de la nouvelle société française. L'intégration à cette société et la promotion sociale passait désormais nécessairement par son emploi. Les langues régionales, lui avait cédé de multiples fonctions et était considérées comme inadaptées à la modernité et aux valeurs de la société nouvelle. Dévalorisée, véhiculant des valeurs négatives (stagnation, arriération, vieillesse, ridicule,...), elles conservent néanmoins aujourd'hui des valeurs positives (affectives, identitaires...) alors que le français peut lui-même, dans certaines circonstances, recevoir des valeurs négatives.

Le recul des langues régionales devant le français est néanmoins attesté par les différentes études portant sur les situations régionales françaises. Le français ayant fini par s'introduire dans les zones rurales a aujourd'hui non seulement pénétré dans la sphère du public mais aussi dans celle du privé. Pourtant, le constat trop souvent fait de la disparition achevée des langues régionales, notamment en zone d'oïl, est un peu hâtive. Encore, faudrait-il savoir à quelle réalité se réfèrent les auteurs de telles conclusions et quelles réalités ils désignent par les termes de "langue régionale", "dialectes", "patois", "parler" ou "idiome" etc.

2. Démarche de l'étude et modèles de référence

Se départir de ces catégorisations fixées à-priori présente un intérêt évident, celui d'accéder plus justement aux données de la situation linguistique et à leur dynamique. La démarche consiste alors à partir de la description des productions linguistiques des locuteurs et de chercher à savoir si elles obéissent à des règles particulières et, le cas échéant, auxquelles. Cette démarche est celle qu'a adoptée l'étude présentée dans cet article² qui porte sur la situation sociolinguistique du sud des départements de la Vienne et des Deux-Sèvres (région du Poitou).

Cette étude vise à décrire le répertoire linguistique et la structure sociolinguistique de la communauté rurale, à rendre compte des usages linguistiques et de leur signification en interaction et à expliquer ces données en rapport avec les caractéristiques et la dynamique de la société rurale considérée. Elle se construit autour de l'hypothèse générale selon laquelle la situation sociolinguistique poitevine rurale actuelle releverait d'un bilinguisme dialectal. Ce concept, tel que défini par Pierre Encrevé en 1967³, décrit une situation présentant des discours comportant des unités linguistiques provenant de deux "registres" (ex : poitevin/français : "bilinguisme") apparentés ("dialectal"), les unités de l'un des registres (ex : poitevin") n'apparaissant dans les discours qu'en présence des unités de l'autre registre. Par ailleurs, les unités provenant des deux registres coexistent dans la plus grande partie des énoncés et se combinent selon des règles définies et respectées par l'ensemble des locuteurs.

Pierre Encrevé avait emprunté la notion de bilinguisme dialectal à son directeur de recherche, André Martinet⁴ et l'avait développée et conceptualisée de façon à offrir à son étude de la situation sociolinguistique d'un village de Vendée, Foussais, un cadre théorique et méthodologique adapté. En cette seconde moitié des années soixantes, les études des "situations patoisantes" tant dialectologiques que linguistiques, lui paraissent partielles car

²Auzanneau, M., 1993.

³. Encrevé, P., 1967

⁴. Voir à ce propos : Encrevé, P., 1967, p 180, se référant à Martinet A., A functional view of language, Oxford, 1962.

trop atomistes ou binaires. Les approches bilinguistes ou diglossiques, notamment, ne rendent pas compte de la réalité qu'elles souhaitent étudier. En effet, soit elles traitent de la coexistence de deux systèmes distincts (bilinguisme français/ langue locale) et des phénomènes qui en résultent (interférence, emprunt, alternance codique), en omettant que le système de la langue locale n'a plus d'autonomie vis-à-vis du français; soit elles utilisent des notions floues pour désigner des faits linguistiques qu'elles ne décrivent pas ("patois", "mélange" français/langue locale) ou qui ne correspondent plus aux usages mais à une variété linguistique idéale (un patois originel pur)

Dans la situation qu'étudie P. Encrevé, l'un des "systèmes" (le poitevin) n'existe plus en dehors du français et l'étude de l'interférence, voire de l'emprunt, entre les deux "systèmes", extrêmement proches du fait de leur parenté et de leur hybridation ancienne, paraît sinon hasardeuse, tout au moins insatisfaisante. La seule alternance susceptible d'être traitée de façon rigoureuse est celle des unités françaises et poitevines distinctes et équivalentes dans les discours. P. Encrevé pose la question de savoir, si, lorsque la description de la situation linguistique met en doute l'existence d'énoncés qui ne relèvent ni de l'un ni de l'autre systèmes présentés comme distincts, il faudrait *"changer la définition ou la description de l'une ou de l'autre langue, ou des deux langues, ou bien (...) postuler un instrument de communication complémentaire ?"*⁵ Prenant position en faveur de la seconde solution, il se fixe comme tâche de déterminer le nombre et la nature des *"instruments de communication linguistique distincts"* utilisés par la population fousséenne.

Il considère que seul un travail partant d'une "théorie linguistique générale" et effectuant une "analyse sociolinguistique" permet de répondre à cet objectif. Il inscrit donc son étude dans le cadre de la linguistique fonctionnelle et s'inspire des travaux récents de la sociolinguistique naissante tout en se servant des apports de la dialectologie. S'appuyant notamment sur les travaux de Bright et de Fishman⁶, il considère que seule la mise en corrélation des énoncés et des données relatives à l'identité des locuteurs et à la situation peut permettre de dégager la structure des productions linguistiques. Il définit ainsi quatre "modes" correspondant à quatre types de combinaisons d'unités grammaticales et lexicales d'identité différentes et relevant deux à deux de chacun des registres en présence. Ces "modes" ("F2, F1, P2 et P1") sont pour la communauté linguistique des variétés linguistiques utilisées de façon variable en fonction de l'identité sociale des locuteurs et de la situation de communication.

Selon P. Encrevé, l'apparence aléatoire et imprévisible de la variation est due à la proximité des structures des quatre modes qui correspondent à une "modulation" souple des deux registres. Le locuteur pourrait passer d'un registre à un autre sans que ce passage soit perçu comme une rupture. Au vue de ces résultats, Encrevé formule l'hypothèse selon laquelle *"en situation patoisante" "la différenciation linguistique s'analyse, non pas en une infinité d'idiolectes, mais en un nombre restreint de niveaux de différenciation qui sont autant d'instruments de communication - c'est à dire de systèmes d'habitudes collectives linguistiquement définies. "La "différenciation linguistique" serait donc en rapport avec la "différenciation sociale""*⁷ et toute situation patoisante serait susceptible d'être décrite suivant un modèle de *"modulation des registres en plusieurs modes définissables en*

⁵ . Encrevé, P., 1967, P21.

⁶. Entre autres : Bright, W., ed, 1966, Sociolinguistics, La haye.

Fishman, J., 1965, Who speaks what language to whom and when, La linguistique, 2, p 67-88.

⁷. Encrevé, p. , 1967, p 183.

*formules de ce genre". Ainsi, les "répertoires apparentés" seraient "utilisés dans des combinaisons régulières, en nombre à préciser pour chaque cas, qui fonctionnent comme des instruments de communication"*⁸

Au moment où P. Encrevé travaille à sa thèse, les récents travaux de Labov sur New York sont peu diffusés en France. Encrevé qui, n'en prend connaissance qu'au cours de son travail⁹ et ne s'en inspire pas directement. Pourtant, il va réaliser une étude de la variation linguistique systématiquement mise en corrélation avec la variation de type social. Gérard Balesme, dans un article consacré à la thèse de P. Encrevé¹⁰ déclare qu'il s'agit "*d'un ouvrage fondamental*" novateur et moderne, "*qui inaugure en France la voie variationniste...*" et envisage le rapport du locuteur à sa langue selon une démarche qui s'approche des travaux de Pierre Bourdieu quant à "*l'analyse des champs symboliques*". Balesme considère que l'étude des "*interférences entre études sociales et études linguistiques doivent dans le prolongement de la thèse sur Foussais s'étendre vers les champs nouveaux du marché linguistique, de la compétence élargie, de l'acceptabilité, de la censure, de l'artefact produit par le seul fait de poser des questions etc.*" Il engage à travailler sur la relation entre comportements linguistiques et comportements sociaux de la société rurale ainsi que sur leurs changements. Il déclare néanmoins qu'"*aux typologies, s'oppose la notion de continuum*"¹¹ et considère que cette notion correspond à la situation décrite par P. Encrevé dans la mesure où elle indique l'existence d'une zone intermédiaire entre deux variétés linguistiques coexistant dans une situation diglossique. Cette affirmation, que Balesme ne justifie pas, semble ne pas tenir compte du fait que le continuum linguistique tel qu'il s'est développé dans le champ créoliste à la fin des années soixante¹² et au début des années 70, notamment sous la plume de Bickerton¹³ ou encore de David Decamp¹⁴ ne suffit pas à rendre compte de la complexité et de la régularité de la situation décrite par P. Encrevé. Le continuum linguistique, ou continuum de discours, est en effet généralement défini comme l'ensemble des productions linguistiques correspondant à deux pôles linguistiques (le "basilecte" et l'"acrolecte") et à une zone intermédiaire permettant de passer progressivement de l'un à l'autre (le "mésoglecte").

⁸. Encrevé, P., 1967, p 185-186.

⁹ Entre autres : Labov, W., 1963, The social motivation of a sound change, *Word* 19, P273-309.

1964, The social stratification of english in New York City, Columbia Uniu Diss.

¹⁰. Balesme, G., 1983, Le bilinguisme dialectal : une approche sociolinguistique, *Travaux de Linguistique*, n°2, p 37-48, p 43.

¹¹Balesme, G., 1983, Le bilinguisme dialectal : une approche sociolinguistique, *Travaux de Linguistique*, n°2, p 37-48, p 44.

¹² voir B. Bailey, 1966, *Jamaican creole syntax*, Cambridge University Press.
R. A. Hall, 1966, *Pidgin and creole languages*, Cornell U.P.

¹³Bickerton, 1973, The nature of a creole continuum, *Langage*, volume 49 n°3

¹⁴. Decamp, D, 1971, Introduction : The study of pidgin and creole language ;
Continuum : towards a generative analysis of a post-creole
continuum,

in Hymes, D., *Pidginization and creolization*, p13-39 et 349-370.

Juliette Garmadi¹⁵ présente, en 1981, le concept de continuum de discours comme "*le plus récent des avatars de celui de la diglossie*". Se référant en particulier aux travaux de Decamp sur le créole jamaïcain, elle explique que selon lui "*Parler de continuum de discours*" signifie que lorsqu'on a deux échantillons de discours jamaïcain substantiellement différents l'un de l'autre, on peut toujours trouver un échantillon supplémentaire, un troisième niveau, intermédiaire. Cela signifie donc qu'il est impossible de décrire le système en deux, trois ou six... dialectes sociaux discontinus". Dans cette optique, la segmentation du continuum serait donc individuelle sinon aléatoire, ce qui va à l'encontre des résultats présentés par Encrevé qui au contraire démontre le caractère collectif et régulier de ce découpage. Certaines régularités du mésolecte sont cependant mises en évidence par les analyses de type implicationnel pratiquées par ces auteurs et d'autres chercheurs à leur suite. Ces analyses dégagent des règles d'interdépendance de variables linguistiques (ex : l'emploi de la variante x de la variable X implique celui de la variante y de la variable Y). Comme le souligne Robert Chaudenson¹⁶, qui exploite les ressources de cette approche pour analyser le continuum linguistique réunionnais, l'analyse implicationnelle pourrait révéler l'existence d'un sous-système mésolectal en fonction duquel les variantes se distribueraient régulièrement. Par ailleurs, l'intérêt généralement accordé à cette analyse tient en particulier au fait qu'elle permet de positionner les idiolectes des membres de la communauté sur ce continuum en se départissant des catégorisations socio-culturelles pré-établies. En effet, la démarche consiste à partir des données linguistiques pour n'accéder aux données sociales qu'au moment de leur interprétation et induit nécessairement un nouveau regard sur les faits linguistiques et sur leur corrélation avec les faits sociaux. Mais cette analyse présente la faiblesse de ne pouvoir tenir compte que d'un nombre réduit de variables dans la mesure où les règles s'invalident quand il augmente.¹⁷

En partie du fait de cette faiblesse mais aussi parce qu'elle ne permet pas de rendre compte de façon aussi globale que le concept de bilinguisme dialectal des combinaisons d'unités relevant de plusieurs sous-systèmes linguistiques, ce type d'analyse n'a pas été retenue pour cette recherche. Pas plus que ne l'a été l'approche variationniste des règles de l'emploi de variables, en mettant, elle aussi, en évidence les relations d'interdépendance de variables linguistiques, notamment phonologiques¹⁸. Cette analyse met à jour les facteurs de l'environnement linguistique qui favorise ou défavorise l'occurrence d'une variante donnée et définit un ensemble de règles variables et de règles catégoriques gérant l'emploi des variables déterminées. Mais, si l'établissement de telles règles paraît intéressant pour l'analyse des régularités du continuum sociolinguistique poitevin, il ne suffit pas non plus à rendre compte de l'existence de sous-structures susceptibles de les inclure, à savoir les variétés linguistiques définies par P. Encrevé comme les "*instruments linguistiques*" de la communauté. Cette approche nous priverait donc, comme nous le verrons ultérieurement, d'une dimension interprétative fondamentale de la situation sociolinguistique, relevant des

¹⁵ Garmadi, J., 1981, *La sociolinguistique*, PUF, p144-145.

¹⁶ Chaudenson, R., 1981, *Continuum intra linguistique et interlinguistique*, *Etudes Créoles*, vol IV, n°1, p19-45.

¹⁷ voir notamment Chaudenson, 1981, p 20-22

Wolfgang Klein, 1989, *La variation linguistique, La sociolinguistique en pays de langue allemande*, Presses Universitaires de Lille, p101-124.

¹⁸ Cadiot, P. et Dittmar., (dir) N., *La sociolinguistique en pays de langue allemande*, Presses Universitaires de Lille, p101-124.

choix des locuteurs en interaction. Enfin, comme le remarque très justement Pierre Achard, l'approche variationniste du contact de langues, telle qu'elle est pratiquée notamment à la suite des travaux de Shana Poplack¹⁹, n'est pas plus adéquate à la description de la situation envisagée. En effet, explique-t-il *"il ne semble pas y avoir de position interdite pour l'alternance entre les deux "langues" du point de vue d'une grammaire de surface, l'ordre des catégories étant le même, ce qui a pour conséquence qu'emprunt et alternance sont indistinguables."*²⁰

L'intérêt de l'approche de P. Encrevé est de montrer que ce choix ne porte pas simplement sur des unités d'identités différentes relevant de l'un ou l'autre niveau du système linguistique, les choix pouvant éventuellement s'impliquer, mais sur un ensemble d'unités organisées en sous-structures. Ces sous-structures fonctionnent comme des variétés linguistiques indépendantes les unes des autres sur le plan de ce choix en interaction. Celui-ci dépend non seulement des compétences du locuteur et de son identité sociale mais aussi de facteurs relevant de la situation de communication. Pierre Encrevé déclarait que le nombre de "modes" n'était pas exigé par les besoins des membres de la communauté linguistique, mais était motivé par des facteurs psycho-sociologiques. Il écrivait, par exemple : *"Le paysan peut de cette manière, parler à la fois, si l'on peut dire sa langue et celle des autres, conserver une marque distinctive de son identité et se faire entendre de locuteurs d'identité différente"*. Il soulignait ainsi, d'une certaine façon, l'intérêt de la prise en compte dans l'analyse de la situation de facteurs interactionnels dynamiques et des représentations linguistiques, mais ne développera pas l'analyse de cet aspect important de la situation sociolinguistique.

L'étude de la situation sociolinguistique poitevine rurale réalisée quelques décennies après l'étude de P. Encrevé à Foussais²¹ disposait, avec le concept de bilinguisme dialectal, non seulement d'un cadre intéressant mais aussi d'orientations de travail à développer. Celle-ci étaient fournies, en particulier, par la thèse de P. Encrevé ainsi que par les études plus récentes réalisées dans les domaines de l'étude du contact de langues ou de la variation linguistique. Il convenait donc, non d'ignorer les données fournies par ces études, mais au contraire de les utiliser pour enrichir le questionnement des situations dialectales actuelles et de "revisiter" ainsi le cadre théorique et méthodologique choisi. Ce cadre semblait en effet, en ce début des années 90, le plus intéressant pour l'étude de situation sociolinguistiques dialectales contemporaines, à la condition qu'il subit quelques évolutions propres à lui conférer une dimension plus dynamique.

La démarche adoptée a donc consisté à partir de la description linguistique des discours sans tenir compte, dans un premier temps, de données externes. L'inventaire des unités poitevines et françaises distinctes ayant été dressé, l'analyse comparative des systèmes français et "poitevin" effectuée, l'analyse structurale des discours a alors permis de vérifier l'hypothèse de l'existence de combinaisons régulières d'unités d'identités différentes. Les

¹⁹ Shana Poplack, 1988, Conséquences linguistiques du contact de langues : un modèle d'analyse variationniste, *Langage et Société* n°43, p 23-48.

²⁰ Remarque faite par Pierre Achard dans le rapport écrit de ma thèse de doctorat, Auzanneau 1993.

²¹ L'étude a débuté en 1989, au cours de la réalisation d'un DEA : M. Auzanneau, 1989, Normes, changement linguistique et mort de langue, Université Paris V-Sorbonne, direction Louis-Jean Calvet.

résultats obtenus ont alors pu être rapportés aux données externes de la situation considérée, relevant du niveau général de la société ou de l'interaction. La structure sociolinguistique de la communauté ainsi que la signification des variétés linguistiques produites en interaction ont été décrites et interprétées dans une perspective dynamique rendant compte du fonctionnement de la situation sociolinguistique mais aussi des grandes tendances de son évolution.

3. Univers d'enquête, méthodologies et données recueillies

L'étude a porté sur une quinzaine de communes du sud de la Vienne et des Deux-Sèvres et plus particulièrement sur quatre d'entre elles, situées au coeur du Poitou : Lezay, Sauzé-Vaussais, Chaunay et Rouillé. Ces communes sont distantes de trente à cinquante kilomètres des agglomérations principales que sont Niort et Poitiers. Cependant, certains chef-lieux de cantons ou bourgs plus proches que ces villes jouent un rôle important sur le plan local, notamment du point de vue de la répartition de la population ainsi que de ses migrations quotidiennes. Les communes considérées accueillent des marchés dont la plupart sont polyvalents et hebdomadaires. Lieux d'attraction, ces marchés sont fréquentés par les habitants des communes alentours. Leurs fonctions sont plus sociales qu'économiques parce qu'ils ne sont plus adaptés au mode de vie, de consommation et de commercialisation des produits de la ferme des habitants, notamment des plus jeunes. Le marché, aujourd'hui essentiellement lieu de sociabilité assure le maintien et l'extension des réseaux sociaux par delà l'émigration. Cependant, ce rôle s'est lui aussi trouvé fragilisé par les modifications du mode de vie et des mentalités des membres de la communauté rurale. Le marché a, en effet, perdu pour les plus jeunes son caractère de rituel et de sortie (jour "sacré", "dimanche"...).

Néanmoins, certains marchés, en particulier ceux des quatre communes ci-dessus citées conservent une sociabilité relativement dense et représentent l'une des dernières expressions de la vie communautaire rurale dans la zone géographique enquêtée. Ces lieux-événements périodiques et publics constituent des terrains d'enquête intéressants, non seulement pour les caractéristiques particulières qu'ils présentent, mais aussi, parce qu'ils reproduisent d'une certaine façon la structure, le fonctionnement et la dynamique de la société rurale sous de nombreux aspects, tant linguistiques que sociaux. Ils présentent notamment des possibilités interactionnelles aussi diverses que celles que rencontrent les individus à l'extérieur de leur enceinte. Ils ont donc constitué des lieux privilégiés de l'univers d'enquête qui, par ailleurs, comprenaient d'autres sphères publiques, mais aussi sur des sphères privées.

L'enquête de terrain intensive sur les marchés a eu lieu de mars à juillet 1991. Elle était basée sur l'observation régulière des pratiques langagières des participants d'une quinzaine de marchés (40 heures de corpus sonore, plus de 1000 discours produits sur les 4 marchés principaux de l'enquête analysés de façon plus approfondie) ainsi que sur le recueil de discours produits par les vendeurs (28 entretiens) et les clients (40 entretiens) dans le cadre d'entretiens semi-directifs et sur le questionnaire soumis aux clients (100).

4. variétés perçues, variétés produites

Les membres de la communauté linguistique reconnaissent l'existence de registres de langues différentes : le "français" et "le patois" ou le "français écorché". Mais ils considèrent que ces deux dernières variétés linguistiques ne sont que des déformations de

la première. Le système poitevin n'a pour eux aucune origine distincte du français. Les dénominations qu'ils utilisent pour rendre compte des variétés linguistiques qu'ils distinguent dessinent un continuum linguistique allant du "bon français" au "vrai patois" (qu'ils considèrent généralement ne pas maîtriser) en passant par le "français écorché" et le "patois éclairci".

L'analyse linguistique des discours a permis de vérifier l'hypothèse de la combinaison régulière des unités poitevines et françaises distinctes. Cinq types de discours ont été définis d'un point de vue structurel. Quatre parmi eux, combinent des unités de première articulation d'identités différentes, la cinquième ne comportant que des monèmes français et éventuellement certaines réalisations phonétiques poitevines. Ces "variétés de discours" constituent un continuum allant de V4 à V0²².

V4 comporte tous les monèmes spécifiquement poitevins répertoriés, V0 n'en possède aucun. Comme en V3 et V2, les désinences verbales et pronoms personnels, formes légères, poitevins sont en V4 exclusifs de leurs équivalents français, s'ils sont disponibles. V3 présente les mêmes unités poitevines que V4, mais souvent aussi leurs équivalents français. V2 mis à part les unités présentées ci-dessus comporte quelques unités poitevines qu'elle alterne avec les unités françaises. V1 présente les mêmes monèmes poitevins que V2 mais n'en maintient aucun de façon permanente dans le discours.

Chacune des variétés de discours est présentée dans les exemples ci-dessous, extraits d'interactions observées.²³

Extrait 1 : La variété V1

2 F 20-39 C	D	enfant	face	FA	V1
F 20-39 C			place		V1

F1 : G. et S. ! i sont toujours à Paris ! i z'ont u un p'tit garçon ! au
 (prénoms) ils ils
 mois d'octobre /r./ et lœ lœ sont là là /
 PPPL3
 ils

F2 : { ouais {i sont là ?
 ils

F1 : i sont trois s'maines en vacances ! fin deux s'maines et d'mie /
 lœ s'en vont le dix-sept avril // mais o va eu / bon dimanche heu on
 PPPL3 PPSN
 ils ça

était chez ses parents à S. pac'que / ben i sont là-bas kat lœ vnõ d'Paris
 (prénom) ils PPPL3 venir
 quand ils viennent

décoré l'cercueil

²² Voir les continuum présentés dans Auzanneau 1999, 1995 ou 1994.

²³ Ces extraits de discours sont accompagnés d'un certain nombre d'informations quant aux composantes de l'interaction, à savoir :

Le sexe (H,F), la classe d'âge, le statut (V: Vendeur, C : Client, A : Acheteur, VH, VF : Vendeur agricole de sexe masculin ou féminin) des interactants, le type d'échange (TC : Transaction commerciale, D : Discussion), le sujet de la conversation, le lieu (A : Allée, E : Etal...), et le degré de formalité (FA : Familier, FO : Formel) de l'interaction.

(...)

Extrait 2 : La variété V2

2 H 50-60 C D A FA V2
H 55-60 C Rue V2

H2 : oui/ R. l'est pas r'parti **li**

pps3 pps3
il lui

H 1 : ha **i** l'ai pas **kɔr** vu /ha putain **j** ai pas été au coiffeur y'en a heu/

PPS 1 adv PPS1

je encore j'ai

deux qui **pasjō** pis **ji** pa(ss) alors **l** dit (inaudible) **i** **byvō**, un coup là

passer PPS 1 PPS3 PPP11 boire

+ imp+PPI3 +PPI1

passaient j'y pass'rai il on boit

H 2 : non non bah **jātrō** nulle part

PPPI 1

nous entrons

Exemple 3 : La variété V3 :

3 F1 50-69 C E FA V3

F2 50-69 C D Robes V4

F3 20-39 C V0

Sujet : Difficultés d'éducation

F2 : Ha bé moi **je** deux/ bah **ol** est qu' **i** **ki** **kije** l've la main d'sus

A. Dém; f.PI PPSN PPS 1

ces c' je que je que j'ai

jela pourront dire **zel**/ jamais **jai** l've la main/hein

A. Dém. f.PI. PPPI 3 PPS 1

celles-là elles j'

F1 : {pac'qu'**altjō** mignonnes

être + imparfait + PPPI3

elles étaient

F2 : **jai** jamais l've/ quand **altjō** chez nous **al** et/ **al** **etjō** faciles

PPS 1 être + imparfait ppp13 être + imparfait

+ PPPI3 + PPPI3

j' elles étaient elles et elles étaient

Exemple 4 : La variété V4

2 H 50-69 C D A Temps FA V4

H 50-69 C jardinage V4

H 2 : **j** en ai pa (inaudible) **j** avais d'la malheureuse

PPS1 PPS1

je j'

petite salade qui v'ait / tout / temps pareil/ la **ɔnne** la 1 **ɔnne** la qu'est

PPSN + PPI3

+ avoir

j'en ai j'en ai là qu'est

...**al** est / **al** **nesy** mais pousse pas mon mon (a pu pa)

naître + p.s
(nacquit)
est née mais elle pousse pas

H 1 : **a** pousse pas ! **o** fait trop froid si elle pousse pas il fait trop
PPS3 PPSN il

froid seul'ment **a** monte pas avant d **pume** **pœr** que **sɛj** plus vite
PPS3 Mon. Vbal + inf. prép. être + subj
pommer pour qu'elle soit pas

H 2 : Oh bah l **a** **ltã dariv** que ça
PPS3 arriver inf.
elle a le temps d'arriver

H 2 : oui

H 1 : **pask** la salade **o** faut **ko** pousse vite
PPSN PPSN
il que ça

H 2 : voui voui voui **l a ltã, d ariv** bon i/i m'en **va** G.
PPS3 PPS1 aller +Prst
elle a le temps d'arriver je m'en vais

5. Structure sociolinguistique et mutations sociales; compétences, pratiques et représentations.

Les compétences, les représentations et les pratiques linguistiques des membres de la communauté rurale, mais aussi certains comportements et représentations sociaux dépendent très clairement de l'évolution de la société rurale.

En effet, ayant vécu à différents moments de cette évolution, les individus ont assimilé les valeurs et les pratiques propres à des époques particulières. Ainsi, une division de la population en trois grands groupes d'âge, les personnes de 60 ans et plus, de moins de vingt ans et de 20 à 59 ans, est très nette. Les deux premiers groupes s'opposent de façon importante sous de nombreux aspects tant socioculturels que linguistiques. Le troisième groupe apparaît, lui, intermédiaire de ces points de vue.

Les personnes de 60 ans et plus déclarent majoritairement que le français est leur langue première. De 20 à 59 ans, ils déclarent plus souvent qu'ils ont acquis le français en premier lieu si ce sont des femmes ou les hommes les plus jeunes. Les hommes de 40 à 59 ans considèrent avoir appris les deux simultanément. Les informateurs de plus de vingt ans déclarent en avoir une connaissance active, mais seuls les hommes de 40 ans et les femmes de 60 ans et plus considèrent qu'ils l'utilisent plus souvent que le français. Les femmes de moins de 60 ans et les hommes de moins de 40 ans pensent utiliser le français plus que tout autre variété linguistique. Tous déclarent avoir une connaissance passive de l'idiome local. La part des unités linguistiques poitevines que contiennent les discours n'augmente pas de façon linéaire avec l'âge du locuteur. En effet, certaines variétés de discours sont utilisées de la même façon par plusieurs classes d'âge. Le comportement linguistique des populations masculine et féminine présente des divergences. Ainsi, sur le marché les cinq variétés de discours sont utilisées par les personnes de 20 ans et plus, cependant leur fréquence d'usage peut varier considérablement. Les hommes les plus âgés, c'est à dire de 70 ans et plus utilisent principalement V3 puis V4, les hommes de 50-69 ans, font usage similaire de V2, V3. V4 est supérieur à celui des autres variétés de discours. Les hommes

de 40-49 ans utilisent de façon semblable V3 et V4 mais, emploient plus souvent V1 que V2. V1 est utilisée majoritairement par les hommes plus jeunes, avant V2 pour les 20-39 ans, avant V0 pour les moins de 20 ans. Ces derniers n'emploient que V0 et V1. Les femmes, quant à elles, font un usage principal de V2 à partir de 40 ans. Les plus âgées d'entre elles emploient fréquemment aussi V4. Agées de 50 à 69 ans, elles utilisent de façon à peu près identique les quatre autres variétés de discours. Les femmes de moins de 40 ans utilisent principalement V0, et fréquemment V1 et ce, à l'exclusion des autres variétés de discours pour les plus jeunes d'entre elles.

Les membres les plus âgés de la communauté rurale ont acquis l'idiome local par transmission directe, au contraire des autres locuteurs, c'est à dire de la majorité de la population actuelle. En effet, l'acquisition du français par les enfants et le rejet de l'idiome local ont très tôt fait l'objet de la politique linguistique des familles. Les parents de 40 à 59 ans occupés à l'activité agricole, sont ceux qui manifestent la plus vive opposition à la transmission de l'idiome local. Eux-mêmes maîtrisent le français mais ont parfois des difficultés à le maintenir dans l'interaction car ils font un usage plus fréquent de l'idiome local. Ceci ne signifie pas que cette opposition soit plus déterminée chez ces personnes que chez les parents plus âgés, mais qu'elle y est exprimée de façon plus explicite.

Le refus de la transmission de l'idiome local est justifié par les membres de la communauté rurale par la nécessité pour les enfants d'acquérir une bonne maîtrise du français, celle-ci étant considérée comme incompatible avec l'usage de l'idiome local. Trop proche, celui-ci entraînerait en effet la confusion entre les unités françaises et poitevines dans un discours qui se voudrait français. La connaissance de l'idiome local serait aussi et par conséquent une cause d'échec scolaire et un obstacle à la promotion sociale. Mais, les parents reconnaissent encore qu'ils ne souhaitent pas que leurs enfants utilisent l'idiome local du fait de l'inutilité de cet usage dans la vie moderne et surtout de son caractère déclassant socialement.

La transmission de l'idiome local ne serait envisagée que si celui-ci correspondait à une variété linguistique qu'ils nomment le "vrai patois", qu'ils rencontrent dans les textes de la tradition orale essentiellement, mais dont il n'est pas fait usage. S'ils voient un certain intérêt à la conservation de l'idiome local en tant qu'élément du patrimoine culturel, ils considèrent alors souvent, comme l'exprimait une femme de 40 à 59 ans "*le conserver mais sans le parler*". Finalement, les personnes qui se montrent les plus opposées quant à la transmission de l'idiome local sont celles qui ont le plus souffert de son usage, autrement dit celles qui ont connu et connaissent encore un fort sentiment d'insécurité linguistique. Celui-ci dépend non seulement du décalage existant entre leur reconnaissance et leur connaissance de la norme légitime²⁴, mais aussi de la nature et de l'intensité du contact qu'ils ont avec elle-ci.

Les femmes et les jeunes ont un jugement négatif par rapport à l'usage de l'idiome local mais ce sont essentiellement les personnes de plus de 59 ans qui en condamnent l'usage. Bien entendu, les divergences observées entre les personnes de sexe ou de classe d'âge différents s'expliquent aussi en synchronie et notamment en référence aux réseaux de relations dans lesquels les individus s'insèrent, sur le marché et à l'extérieur de son enceinte. Ces réseaux diffèrent, notamment, suivant l'âge, le sexe ou la classe sociale d'appartenance des individus et dépendent de leurs activités sociales. Ils offrent des opportunités plus ou moins importantes d'utiliser les idiomes en présence. Mais ils conditionnent aussi la perception que les locuteurs ont des valeurs sociales des produits

²⁴ dans les termes de Bourdieu P, *Ce que parler veut dire*, 1982.

linguistiques et notamment de leur conscience du prestige de la variété légitime, c'est à dire du français dit "bon". Les locuteurs en viennent à occuper un positionnement particulier dans la sociabilité de la communauté rurale en se situant sur un continuum socioculturel sur lequel s'organisent les valeurs propres à la société traditionnelle et celles propres à la société urbaine. Mais ce positionnement n'est pas permanent, et le continuum étant parallèle au continuum linguistique, peut s'effectuer dans l'interaction par les choix linguistiques. Les jeunes et les femmes, mais aussi les personnes dont l'activité professionnelle ne dépend pas du secteur agricole sont ceux qui occupent les réseaux de communication les plus larges et sont plus souvent confrontés aux marchés linguistiques où la norme légitime domine. Ce sont ceux aussi qui font souvent voir principalement usage du français.

6. Normes et significations des variétés de discours en interaction

Deux normes sociales se concurrencent dans le cadre de la gestion des usages linguistiques et conditionnent la signification des variétés de discours dans l'interaction, à savoir la norme légitime et la contre-norme. La norme légitime impose l'usage du français. Elle gouverne les interactions, aux degrés de formalité les plus élevés, celui-ci dépendant lui-même de différents critères. La contre-norme exclut l'usage du français, au moins pour une partie de la population, dans le cadre des échanges informels. Néanmoins, les jeunes, les femmes surtout lorsqu'elles sont âgées de 60 ans et les personnes dont l'activité professionnelle n'est pas liée à l'agriculture notamment, sont dispensés de son respect. Plus encore, ils peuvent ne pas être socialement autorisés à user de l'idiome local. Les variétés de discours sont pourvues de valeurs fonctionnelles et symboliques qui s'expliquent par la distance variable qui les sépare des pôles du continuum linguistique ou par leur correspondance avec ceux-ci et du parallélisme de ce dernier avec un continuum socioculturel dont les pôles sont relatifs aux valeurs de la société rurale ou à celles de la société urbaine. Les variétés de discours reçoivent aussi des connotations liées au fait que certaines catégories particulières de locuteurs (catégories d'âge, de sexe, sociales etc.) en font un usage principal. Si quelques unes de leurs valeurs sont relativement permanentes, d'autres varient en fonction des composantes et de l'évolution d'une interaction donnée. Ainsi, une variété de discours peut recevoir plusieurs valeurs mais plusieurs variétés de discours différentes peuvent posséder la même. Notons que le répertoire linguistique du locuteur reproduit un continuum linguistique à plus petite échelle. Les variétés de discours peuvent donc recevoir les valeurs associées à d'autres variétés dans le cadre du continuum global, du seul fait de leur positionnement par rapport aux pôles.

Ainsi, V1 peut être le symbole de l'identité rurale si elle est la seule variété de discours comportant des unités poitevines dont le locuteur dispose, et qu'il en use face à un membre de la communauté rurale, notamment si celui-ci fait un usage courant de l'idiome local. Elle est, au contraire la manifestation de l'insécurité linguistique du locuteur qui ne peut produire ou maintenir Vo, lorsque celui-ci intervient sur un marché linguistique gouverné par la norme légitime.

V1 peut être aussi, de même que, V2 l'expression d'un positionnement neutre du locuteur vis-à-vis d'interlocuteurs aux pratiques linguistiques divergentes. V2 comme, V3 peut encore servir à manifester le désir de discrétion sur un lieu public et de fidélité au monde rural. Ces variétés permettent en effet aux locuteurs de diminuer la part d'unités poitevines de leur discours, et notamment celles des unités les plus marquantes car considérées comme les plus archaïques, tout en maintenant suffisamment pour que leur discours soit encore identifié comme relevant de l'idiome local. Quant à V4, elle est la manifestation de l'appartenance au monde rural de l'ensemble des interactants participant à l'échange,

l'expression de valeurs propres à la société traditionnelle, la variété de discours réservée aux sphères les plus informelles de la vie publique ou à la vie privée, la variété considérée comme la plus archaïque.

Ces exemples illustrent quelques unes des significations des variétés de discours parmi les plus courantes, mais il en est d'autres qui, comme elles ne peuvent se comprendre qu'à l'examen minutieux des composantes de l'interaction et par référence à des données d'ordre plus général. Les valeurs des variétés de discours sont en effet latentes, elles s'actualisent lors de la prise de parole. Les membres de la communauté rurale sont capables d'interpréter les comportements linguistiques de leurs interlocuteurs ainsi que de prévoir les implications de leur propre comportement. Ils jouent des valeurs des variétés de discours dans la mesure de leur compétence et en fonction des buts qu'ils poursuivent ainsi que des normes sociales en vigueur dans l'interaction.

Les choix des variétés de discours sont indépendants les uns des autres. Les locuteurs peuvent passer d'une variété de discours à une autre non juxtaposées sur le continuum linguistique. Et, s'il existe certaines régularités quant aux échanges de variétés de discours, celles-ci sont dues à la signification sociale et symbolique qu'elles possèdent dans l'interaction, donc à la signification de ce changement lui-même. Il est alors nécessaire de dégager les valeurs fonctionnelles, sociales et symboliques associées aux variétés de discours pour interpréter la variation linguistique. Les valeurs des variétés n'apparaissent clairement qu'au regard des facteurs relatifs à l'interaction qui les conditionnent ainsi que de la structure sociolinguistique de la communauté, eux-mêmes étant liés à l'évolution de la société rurale.

Cette variabilité des significations des productions linguistiques montrent que les dénominations des sujets recouvrent des réalités différentes et variables. A quelle réalité correspond le "patois", le "français écorché" et même le "vrai patois" et "le bon français" pour lesquels on bénéficie pourtant de modèles de référence écrits (contes, chansons, etc concernant le poitevin). Se pose alors la question de la délimitation des idiomes : quelles variétés de discours représentent le français, lesquelles représentent l'idiome local ? Mais est-il utile de chercher à déterminer ce genre de correspondance ? Un certain rapprochement des faits et des déclarations sur ce point peut l'être effectivement, dans la mesure où il enrichit l'interprétation des données. Mais les résultats de cette étude montrent toute la relativité de ce genre de considérations, de catégorisations. En effet, il apparaît que le problème de la délimitation des idiomes ne peut être résolu par la seule description structurelle des discours, et que l'identité "poitevine" ou "française" des variétés de discours varie avec sa signification en contexte. Finalement, ne serait-il pas plus pertinent dans ce type de situation d'accorder à la perception que le locuteur a de la réalité linguistique plus d'importance que de chercher à appliquer des catégories pré-construites et artificielles à une réalité autrement plus complexe et significative ? La description que font les sujets de la situation poitevine rurale est de type diglossique et admet un continuum puisqu'ils ramènent les usages à deux variétés linguistiques principales, de statut inégal, le français et le poitevin, et se réfèrent à des variétés précisées par des qualificatifs ou des **superlatifs** leur conférant un caractère intermédiaire ("écorché", "déformé", "éclairci" et "un peu plus" ou "un peu moins" "français" ou patois"). Néanmoins, l'analyse de leur comportement et de leurs discours directs dans le cadre du bilinguisme dialectal rend compte de données n'entrant pas dans celui des typologies classiques. Ce modèle du bilinguisme dialectal redynamisé par la prise en compte de données mouvantes et significatives dans l'interaction répond en effet aux questions qu'elles ignorent, par

définition et qui sont relatives aux caractéristiques, à la dynamique et à l'interprétation d'une situation post-diglossique, complexe et inégalitaire.

7. Perspectives régionales

L'évolution de la société rurale est celle d'un ensemble de caractéristiques socio-économiques, démographiques et sociales et s'est nécessairement accompagnée d'une évolution linguistique caractérisée par un accroissement du déséquilibre du marché linguistique rural. L'ensemble de ces transformations se traduit aujourd'hui par des divergences importantes quant aux compétences et comportement sociaux et linguistiques des membres de la communauté linguistique d'âge, de sexe et de catégories sociales diverses. Le monde rural est aujourd'hui le lieu où se côtoient des pratiques et des valeurs sociales et linguistiques divergentes et parfois opposées qui s'expliquent par la façon dont les individus s'inscrivent dans la trame de la société rurale et de sa dynamique actuelle. L'analyse de l'évolution de la situation sociolinguistique a été réalisée en temps apparent, par la comparaison des discours des locuteurs d'âge différents et, dans une certaine mesure, en temps réel, par la comparaison de certains résultats obtenus par cette recherche et par celle de Pierre Encrevé. Portant un regard partiel sur la situation sociolinguistique poitevine et plus largement sur les situations du domaine d'oïl, il serait aisé de faire le constat erroné de la seule subsistance dans les discours de quelques particularismes locaux. Faudrait-il tout au moins se poser la question de savoir si on a eu accès aux contextes dans lesquels éventuellement certaines normes de groupe, des normes voilées gouvernant les usages. La situation sociolinguistique poitevine observée au travers de contextes divers se révèle en effet bien plus complexe qu'elle ne paraît au premier abord. Il semble néanmoins que son évolution soit aujourd'hui irrémédiablement orientée vers le pôle français du continuum linguistique tandis que l'évolution générale de la société s'oriente sur le pôle urbain du continuum socioculturel qui la caractérise.

L'intérêt que suscite, dans une certaine mesure, les "langues régionales" en cette fin de siècle et au cœur d'une Europe affirmant ses bases semble trop tardif pour inverser les tendances dynamiques de cette situation. Les mesures qui pourraient être prises au niveau politique pourraient jouer en faveur de la modification des représentations que les français ont des langues régionales, mais à quel point pourraient-elles modifier celles des locuteurs des régions concernées ? Il semble peu probable qu'elles modifient les données du marché linguistique qui les nourrissent et justifient les comportements.

Auzanneau Michelle
Université René Descartes-Paris V

Bibliographie

- Auzanneau Michelle, 1999, La parole vive du Poitou, une étude sociolinguistique en milieu rural, L'Harmattan, collection Sémantique, 414 p.
 Auzanneau Michelle, 1995, Français, patois, mélange...ou variétés de discours en Poitou ?, Langage et Société, n°71, p 35-64.
 Auzanneau Michelle, 1994, Paroles de marché, La linguistique, vol 31, fasc 2/1995.
 Auzanneau Michelle, 1993, La situation sociolinguistique en milieu rural poitevin, avec application au marché, Thèse de doctorat, sous la direction de Louis-Jean Calvet, Université René Descartes-Paris V, Paris, 840 pages.

Breitborde L.B, 1983, Levels of analyses in sociolinguistics explanation : bilingual code switching social relations, and domain theory, in *International Journal of the Sociology of language*, n°39, P.5-43.

Chaudenson Robert, 1981, Continuum intralinguistique et interlinguistique, in *Etudes créoles*, vol. IV, n°1, p. 19-45.

Encrevé Pierre, Problèmes de bilinguisme dialectal : la situation linguistique à Foussais, Thèse de troisième cycle, sous la direction de Martinet André, Paris, 1967, 221 pages.

Le Page R.B. et Tabouret-Keller, 1985, *Acts of identity, Creole based approaches to language and ethnicity*, Cambridge University Press, 275 pages.

Weber, 1983, *La fin des terroirs, La modernisation de la France rurale, 1870-1914*, Paris, Fayard/Editions recherche édition française, 1976, 1ère édition Stanford University Press, Stanford California, 844 pages.